

France-Paris: Construction work for industrial buildings

OJ S 66/2019 03/04/2019

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpitaux universitaires Paris Ouest

Postal address: Assistance publique hôpitaux de Paris Hôpital Européen Georges Pompidou,
20 rue Leblanc

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75015

Country: France

Contact person: Cellule marchés

E-mail: cellule.marches.egp@aphp.fr

Telephone: +33 159095943

Internet address(es):Main address: <http://www.aphp.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=418046&orgAcronyme=x7c](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=418046&orgAcronyme=x7c)**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Etablissement public de santé

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**Procédure concurrentielle avec négociation pour la conception-réalisation pour la construction
d'un bunker de radiothérapie - hôpital européen Georges-Pompidou

Reference number: 2019EGP022

II.1.2. Main CPV code

45213250 Construction work for industrial buildings

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Procédure concurrentielle avec négociation pour la conception-réalisation pour la construction d'un bunker de radiothérapie - hôpital européen Georges-Pompidou,. Numéro de référence: 2019egp022.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45213250 Construction work for industrial buildings

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

Main site or place of performance: Hôpital Européen Georges Pompidou, 20 rue Leblanc, 75015 Paris.

II.2.4. Description of the procurement

Procédure concurrentielle avec négociation pour la conception-réalisation pour la construction d'un bunker de radiothérapie - hôpital européen Georges-Pompidou, établissement des Hôpitaux universitaires Paris Ouest, groupe hospitalier de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (APHP).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 14

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Tous les documents permettant d'apprécier la capacité économique et financière du groupement et de son mandataire, seront joints au dossier de candidature, - la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et de ces opérateurs économiques ainsi que l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années plus particulièrement dans le domaine hospitalier, - la déclaration indiquant les moyens humain et matériel de chaque membre du groupement pour la réalisation de chaque marché de même nature spécialisé dans le domaine hospitalier, copie de l'inscription à l'ordre des architectes conformément à la loi du 3 janvier 1977 -l'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage; -La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des

moyens d'étude et de recherche de son entreprise; -L'Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public; -les méthodes et moyens que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission; les mesures envisagées pour le contrôle des travaux sur le site; aux moyens matériels affectés au suivi administratif et technique de l'opération; -Principales références au regard du projet à réaliser, indiquant les caractéristiques, le montant, la date et l'identité du maître d'ouvrage et particulièrement des références d'opérations en rapport avec l'objet du marché, (construction d'un bunker en radiothérapie); - présentation de l'expérience professionnelle des personnes clairement affectées à l'exécution du marché et plus particulièrement des références récentes en bunker de radiothérapie, - l'entreprise générale, l'architecte, le ou les BET et l'économiste devront réaliser une note de présentation de l'équipe abordant les moyens de chacun des membres ainsi que le niveau de qualification des personnes employées spécifiquement pour le projet; les CV des principales personnes intervenant directement dans l'opération seront annexés. Le groupement devra présenter également l'organisation envisagée permettant une bonne cohésion du groupement, - remplir le tableau au format Excel A 3 de présentation des références des candidats à raison de 3 pour chaque candidat de chaque groupement; - dC 1 lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires), - dC 2 déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante). Le cas échéant, en complément du formulaire DC 2 les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 29.3.2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, - un extrait du Kbis ou équivalent (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que la composition du capital, - le fichier Excel (grille de présentation des candidats et références - bunker) devra être rempli intégralement. Le format A 3 utilisé ne devra pas être modifié

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le marché sera conclu avec une équipe pluridisciplinaire regroupant toutes les compétences requises pour l'exécution du marché et au minimum la structure suivante: -une entreprise générale de construction qui sera mandataire -un cabinet d'architecte -un ou plusieurs bureaux d'études techniques tous corps d'état intégrant des compétences spécifiques en matière de radioprotection -un économiste de la construction.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaire sont disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et de ces opérateurs économiques ainsi que l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années plus particulièrement dans le domaine hospitalier la déclaration indiquant les moyens humain et matériel de chaque membre du groupement pour la réalisation de chaque marché de même nature spécialisé dans le domaine hospitalier, copie de l'inscription à l'ordre des architectes conformément à la loi du 3 janvier 1977.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le candidat doit se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le formulaire Dc1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. Le groupement auquel le marché est attribué devra obligatoirement devenir solidaire pour se voir notifier ce marché. Un même opérateur économique ne peut pas être membre de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidatures d'architectes (ou groupement d'architectes), de bureaux d'études (ou groupement de bureau d'études) ainsi que les candidatures d'entreprises générales de construction (ou groupement d'entreprises générales) ne peuvent être représentées que dans un seul groupement à l'exception du BET spécialiste en Radioprotection et l'économiste de la construction.. Toute infraction à cette exigence entraînera l'éviction des groupements concernés.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 29/04/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Pour obtenir le dossier de consultation les candidats téléchargeront sur le site: www.marches-publics.gouv.fr au niveau de cette consultation (2019egp022). Le recours à la procédure de marché conception réalisation repose sur la nécessité d'associer l'opérateur à la conception pour répondre aux enjeux de l'opération, adaptant les solutions techniques les plus avantageuses pour le maître d'ouvrage et maîtrisées par l'opérateur sur la base de prescriptions détaillées et précises en termes d'exigences. La sélection des candidatures s'effectuera en fonction des critères suivants: -Les candidatures sont appréciées au moyen de la liste des critères publiés dans l'avis d'appel public à la concurrence - noté sur 8 points - pertinence des références de l'entreprise générale mandataire de l'équipe - -- noté sur 7 points - qualité des compétences et moyens matériels et humains de l'équipe et qualité de l'organisation envisagée permettant un pilotage technique organisationnel et administratif optimal - noté sur 5 points - pertinence des références des autres membres de l'équipe Après la sélection des candidatures, la sélection des offres se fera selon les critères suivants dont la pondération figurera dans le règlement de consultation: 1- la valeur technique de l'offre (pondération 60 %) jugée sur la base d'une note méthodologique sur la conception du projet comprenant au niveau APD: - la prise en compte du programme fonctionnel et technique: 13 % - la qualité architecturale et d'insertion dans le site: 12 % - la crédibilité du calendrier d'exécution et de l'enveloppe financière prévisionnelle (décomposition par lots):15% - la cohérence et la précision des études techniques: 20 % 2- le coût global de l'offre (pondération 40 %). les offres feront l'objet d'une notation chiffrée au regard de chacun de ces critères. L'Offre qui obtiendra la meilleure note globale sera considérée comme économiquement la plus avantageuse. Les offres présentées dans le cadre de la présente consultation peuvent faire l'objet d'une négociation dans le respect des modalités de la procédure concurrentielle avec négociation. Une prime de 30 000 euro(s) HT pour la remise de l'apd sera versée au mandataire de chacun des groupements évincés ayant remis des prestations en adéquation avec les attentes du règlement de consultation. Pour le titulaire, l'indemnité est intégrée au marché et est donc révisable. L'indemnité est ferme, non actualisable et non révisable pour les candidats non retenus. Cette indemnité pourra éventuellement être réduite sur proposition du jury si les prestations sont incomplètes ou irrégulières. le prix du marché est global et

forfaitaire et révisable. Cautionnement et garantie exigés: garantie contractuelle de parfait achèvement d'un an assortie d'une retenue de garantie de 5 % sur la totalité du marché de conception réalisation. La remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire conformément à l'article 40.ii.5 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Les plis électroniques devront être déposés sur le site www.marches-publics.gouv.fr et être signés électroniquement conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 au moyen des certificats conformes au RGS. L'absence ou l'invalidité de la signature électronique n'entraînera pas l'élimination du candidat mais celui-ci sera invité en cas d'attribution à signer sous forme matérialisée les principaux documents constitutifs de sa candidature. lorsque la candidature est envoyée par voie électronique une copie de sauvegarde peut être envoyée. elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: " copie de sauvegarde ", le numéro et l'intitulé de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte et parvenir dans les délais impartis pour le dépôt des candidatures. elle peut être envoyée sur support physique électronique disque cd rom 600-800 mega-bytes, disque DVD 4,7 giga bytes.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 04
Postal code: 75181
Country: France
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 04
Postal code: 75181
Country: France
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/03/2019